35e ANNÉE N° 2826 PARAIT LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LETTRE DE PARIS

Pour Nos Morts

Que du Premier Novembre, fête de la Toussaint, du Deux Novembre, fête des Morts, jusqu'au Onze Novembre, fête de l'Armistice et de la Victoire, notre pensée soit continuellement, pieusement, ardemment consacrée à nos morts.

Si nous vivons, c'est grâce à eux. Si nous vivons, c'est parce qu'ils nous ont transmis le secret et les moyens de vivre.

De longues chaînes de traditions, qui s'enfoncent dans le plus lointain passé, nous ont conservé la force de maintenir contre les hasards de l'imagination humaine en effervescence, les lois éternelles de la vie. La puissance généreuse qui animait les fibres jeunes et fraîches de nos ancêtres nous fournit l'inépuisable énergie avec laquelle nous pouvons, par des innovations hardies, mais bien réglées, faire face aux nécessités prévues ou aux surprises déconcertantes de l'heure qui passe, de l'heure qui vient.

Rendons hommage à nos morts, conservateurs de la patrie française, créateurs éternels de sa substance et de sa volonté.

Rendons hommage à nos morts de la Grande Guerre. Nuls ne furent plus grands. Nuls ne déployèrent plus magnifiquement les vertus de la race. Enthousiasme qui porte en avant, courage qui fait front, patience qui tient bon, finesse qui invente, bonté malicieuse qui encourage et console en souriant, par ces dons merveilleux, qu'ils ont tant prodigués, ils ont sauvés le sol natal, ses richesses naturelles, la civilisation épanouie sur la plus douce terre qui a mené si loin et si haut, dans tous les siècles, le nom de France.

Ils se sont sacrifiés... Ils ne sont pas allés au devant du sacrifice, ils ne se sont pas offerts en holocauste à quelque dieu impérieux et inhumain : ils ont accepté la souffrance et le martyre.

Nous n'oublierons aucune des victimes. Elles ne sont pas toutes tombées sur les champs de bataille. A côté des morts resplendissants de la guerre, nous célébrerons les héros et héroïnes de la paix.

Quelques-uns, à la faveur d'un accident tragique, d'un drame retentissant, émergent de l'ombre où, dans la Cité, le dévouement se cache : c'est aux autres, à la foule innombrable des martyrs inconnus que nous penserons d'abord ; c'est eux que nous voudrons vénérer, adorer, dans un hommage qui peut se confondre avec celui qu'on adresse aux soldats : car ceux-là, celles-là aussi ont combattu et succombé, comme les soldats, pour défendre et sauver le patrimoine commun de tous les Français.

Hommes et femmes d'intelligence et de cœur, qui avez dépensé, usé vos forces pour suppléer aux indigents, tardifs, incohérents, précaires services de l'Etat ; infirmiers et infirmières bénévoles, religieux et laïques charitables ; éducateurs et éducatrices, qui avez distribué aux enfants des autres, faits vôtres par l'esprit et par l'amour, la pâture spirituelle mêlée à votre substance ; bienfaisants de toute sorte, consolateurs et consolatrices, créateurs et créatrices de richesses morales, de foyer de vie ; vous tous qui, vous donnant sans compter pour ceux qui, dans la Cité, réclament les soins du corps et de l'âme, substituant votre service personnel aux services publics défaillants, n'avez cessé de servir qu'en cessant de vivre.

A nos morts de la Paix et à nos morts de la Guerre, promettons d'agir de telle sorte que leur sacrifice n'ait pas été vain.

Que leur mort instruise notre vie. Qu'en nous rendant impitoyables à toutes les forces de désagrégation qui disloquent notre patrie, elle nous donne la volonté de redresser et de fortifier l'Etat, notre bien commun notre commune sauvegarde à tous.

Qu'elle nous inspire la résolution d'exiger que l'ordre soit partout rétabli dans la nation.

Qu'elle nous munisse du courage nécessaire pour briser, même en nous, toutes les résistances à la loi souveraine du salut public et à la discipline nationale qui en est la condition.

Qu'elle nous rappelle, par la pensée du sacrifice de ceux qui ne sont plus, l'obligation de sacrifier à ceux qui vivent, à nos compatriotes, à nos frères, tout ce qui, dans nos intérêts, nos ambitions, nos idées, nos passions, s'oppose à l'union des cœurs, à la convergence des efforts, au triomphe de l'intérêt public et de la République.

S.

LES Nouveaux Traitements DES FONCTIONNAIRES

Le projet de revision des traitements, qui a été adopté dans ses grandes lignes par le gouvernement comporte une échelle de traitements commençant à la base de 6.000 frs. pour les fonctionnaires consacrant tout leur temps à l'administration et s'élevant jusqu'à 40.000 francs.

L'indemnité de cherté de vie de 720 francs serait supprimée.

Le traitement minimum actuel de 3.800 francs (4,550 fr. avec l'indemnité de 720 fr.) serait porté à 6 000 francs. Le traitement d'un grand nombre d'agents serait ainsi relevé de 2.200 francs.

Le relèvement s'accroitrait ensuite peu à peu et atteindrait par exemple 2.500 francs en général pour les agents qui touchent actuellement 10 à 11.000 francs ; 3.500 fr. en général pour les agents superieurs touchant actuellement 13 à 16.000 frs. 4.500 francs d'autres touchant actuellement 20.000 frs. Des relèvements un peu plus forts, ne dépassant pas d'ailleurs 6.000 frs. au maximum ne sont prévus que pour un petit nombre de fonctionnaires supérieurs.

Le régime des fonctionnaires logés serait unifié et la retenue correspondant à ce logement serait perçue à raison de 10 °/o du traitement nouveau.

Pour la fixation des taux concernant les instituteurs, il a été tenu compte du fait qu'ils ont droit au logement gratuit. Il leur sera attribué des relèvements variant de 1.250 à 1.700 francs.

L'ARMISTICE sera commémoré le 11 novembre

La question de savoir si l'anniversaire de l'armistice serait célébré le 11 novembre a été récemment posée.

D'après les renseignements recueillis dans les milieux officiels, nous pouvons dire que le Gouvernement n'a pas l'intention de modifier la loi de juillet 1922 toujours en vigueur.

En conséquence, l'anniversaire de l'armistice sera commémoré le mardi 11 novembre.

Les administrations auront congé.

D'autre part le Gouvernement a décidé qu'il n'y aurait pas de « pont » le lundi, les dispositions de la loi de 1905 sur les fêtes légales n'étant pas applicables dans ce cas.

LES PERMISSIONS AGRICOLES

Le général Nollet, ministre de la guerre, vient d'adresser la circulaire suivante aux généraux commandants les régions :

Une circulaire antérieure a autorisé le détachement de travailleurs agricoles dans les conditions générales prévues par l'instruction du 25 août 1910 et sous réserve que la durée d'absence n'excéderait pas 10 jours en sus de la durée totale des permissions auquelles a droit l'intéressé.

En raison des difficultés exceptionnelles qu'éprouvent actuellement les producteurs de betteraves, ainsi que certains cultivateurs qui n'ont pu encore battre leur blé ou qui seraient gênés dans leurs semailles d'automne et en vue d'activer la procédure d'instruction des demandes les concernant, il est précisé que par modification aux prescriptions de l'instruction du 23 août 1910 et jusqu'à nouvel ordre, les généraux commandants de région ont délégation pour agréer les dites demandes.

Celles-ci seront transmises direc-

© VILLE DE SISTERON

tement par l'autorité administrative au commandant de région qui, avant de statuer, ne sera tenu de prendre l'avis des chefs de corps intéressés que s'il le juge nécessaire.

Rubrique des Mutilés

Vous apprendrez avec plaisir, mes chers camarades, que le ministre des Finances est tout disposé à faire quelques retouches à certains chapitres de la loi des finances.

C'est ainsi que M. Clémentel aurait décidé notamment d'apporter d'importantes améliorations aux textes qui visent les pensions des mutilés, des veuves et des ascendants de la guerre.

D'autre part, le sort des victimes de la guerre a été recemment et à plusieurs reprises l'objet de sérieuses discussions au sein du conseil des Ministres d'abord, de la Commission des Finances ensuite.

Enfin nous avons l'assurance formelle que le Gouvernement est disposé a faire les sacrifices nécessaires et j'espère être très prochainement en mesure de vous apporter des précisions concernant ses intentions.

Donc, sur la question de principe, nous avons la certitude aujourd'hui d'obtenir satisfaction.

Vos pensions seront augmentées.

COLOMB.

* * *

Le Comité départemental des Mutilés et réformés de guerre s'est réuni le 29 octobre 1924 à la préfecture, sous la présidence de M. Olivieri, Secrétaire général, délégué par M. le Préfet.

Après avoir examiné le projet de budget de l'exercice 1925 qui s'élève à 27.500 frs, le comité a donné son avis sur les demandes de secours et toutes autres questions inscrites à l'ordre du jour.

ECHOS & NOUVELLES

LE JUGE ASSIS

Lord Darling est un juge d'assise fort connu en Angleterre.

Il y a quelques années, comme il se rendait chez des amis à la campagne, le train d'intérêt local où il avait pris place fit une assez longue halte dans une petite gare.

A la grande surprise du magistrat, un jeune homme qui, debout sur le quai, le dévisageait depuis quelques instants, s'approcha soudain de la portière ouverte et soulevant sa casquette :

— C'est bien à M. le juge que j'ai l'honneur de parler ? demanda-t il.

— Parfaitement, mais je ne me souviens pas....

— Il existe uue sorte de lien entre nous, vous savez poursuivit le jeune homme sans élever la voix. Vous avec condamné mon père à mort il y a quelques semaines...

— Oh ! vraiment... je suis désolé balbutia le juge abasourdi, ne sachant trop où son interlocuteur voulait en venir.

— Pas du tout, pas du tout, reprit l'autre toujours très calme : papa était une abominable crapule.... il avait tué maman...

— Oh ! quelle affreuse tragédie, dit lord Darlin très ému.

— Maman ne valait pas mieux que papa, Elle nous a toujours traités de façon odieuse et j'admets que papa soit allé un peu fort, mais. ma foi, son geste a résolu bien des problèmes....

Lord Darlin passe pour avoir d'assez jolies réparties. Mais à ce coup — c'est lui-même qui l'avoue — il ne trouva rien à répliquer,

Le train qui partait vint d'ailleur mettre fin à ce colloque étrange.

* * *

Une Université de bouchers

On vient de fonder à Londres l'Université du « *Commerce de la Viande* » que le Conseil municipal de la capitale britannique se propose d'installer dans un vaste édifice qui portera le nom d'*Institut de Smithfield*.

Smithfiield est à Londres ce que la Villette est à Paris.

Le programme des études dans cette université d'un nouveau genre est très complet.

Il comprend notamment des cours de physiologie animale et d'hygiène.

On y enseignera l'abatage des bêtes, la manière de débiter la viande, de la préserver de toute souillure, de la bien présenter, de tenir une boutique en un mot tout ce qui a trait au commerce de la boucherie.

Les cours seront gratuits pour les jeunes apprentis, mais les adultes devront payer chaque trimestre une somme minime qui variera suivant le nombre de sujets qu'ils désireront étudier.

Le besoin d'une telle école se ferait bien sentir en France. Nous demanderions alors qu'on fit figurer au programme ce sujet d'études : l'art de vendre la côtelette moins cher....

Chronique Locale

SISTERON

Usine de cyanamide de Sisteron.

Un emploi de garde au salaire mensuel de 350 francs est disponible à l'usine de carbure et cyanamide de Sisteron (Annexe de la poudrerie de St-Chamas)

Le service comporte en principe 60 heures de surveillance par semaine, de jour ou de nuit, avec maximum de 72 heures.

Les candidats sont invités à s'inscrire au bureau du chef de service de l'usine (Maison Chantereine) en remettant simultanément les pièces suivantes :

1° Extrait de naissance sur papier libre ;

2° Certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il réside ;

3° Bulletin n° 3 du casier judiciaire.

L'administration choisira de préférence un mutilé n'ayant pas d'invalidité de la vue, ni de l'oreille et des membres inférieurs et ayant au moins l'usage d'un de ses bras.

Les intéressés devront joindre un certificat médical délivré par un médecin de la ville constatant leur aptitude à l'emploi de garde.

PERDU dimanche de Sisteron à Château-Arnoux une enveloppe capote auto. La rapporter à M. **Gachet**, fers, Sisteron.

Manifestation du 2 novembre

La tradition du culte du souvenir s'est manifestée cette année avec le plus touchant empressement ; depuis quelques jours les familles apportaient à leurs chers morts des gerbes et couronnes de fleurs et ont mis toute leur tendre pensée à fleurir leur tombe. Aussi notre champ de repos donne-t-il l'aspect d'un grand jardin fleuri, et à travers les tombes on éprouvait un sentiment de recueillement au souvenir d'un parent, d'un ami, d'un soldat qui dort du sommeil éternel sous cette terre fleurie.

La cérémonie organisée par l'Amicale des mutilés à la mémoire des victimes de la guerre s'est déroulée par un temps doux et ensoleillé ; à 2 heures, un cortège imposant des enfants des écoles laïques, des membres de l'Amicale des mutilés, des membres du Conseil municipal et des fonctionnaires de diverses administrations et un public nombreux se mettait en marche vers le cimetière pour déposer sur les tombes des pauvres victimes une palme, des couronnes et des gerbes de fleurs.

Les *Touristes des Alpes* qui avaient tenu a apporter leur participation à cette émouvante cérémonie ouvraient la marche du cortège et jouaient sur le parcours de la place de l'Eglise au cimetière les marches funèbres.

Au cimetière, M. de Clerck, sous-préfet, au nom de la République adresse un salut aux victimes de la barbarie mondiale, puis M Colomb, président de l'Amicale des mutilés, au nom de cette association salue les frères d'armes tombés au Champ d'Honneur ; M. Jourdan, conseiller général de Sisteron prend également la parole et faisant une incursion dans le domaine de la politique dit aux morts de pardonner les égarements des vivants. M. Paret, maire de Sisteron, prenant le dernier la parole, parle au nom de la population Sisteronnaise et fait ensuite l'appel des 120 Sisteronnais morts à la guerre.

Après un moment de recueillement la foule se retira, les cœurs pleins de tristesse, temoignant un mémorable souvenir à nos chers disparus.

Disons qu'un temps magnifique présidait aux fêtes de la Toussaint.

Bal du 11 novembre.

Afin de fêter le retour à la paix et puisque ce jour est décreté fête de la Victoire *Les Touristes des Alpes* donneront à cette occasion mardi soir, 11 courant à 9 heures, dans la salle de l'Eldorado un grand bal deservi par un orchestre d'élite (prière au typo de ne pas mettre des litres).

Prix d'entrée : 1 franc par personne.

Mutualité scolaire de Sisteron Noyers.

Les comptes de la Mutualité pour l'année 1924 devant être arrêtés pour le 1er décembre prochain, les membres participants sont invités à acquitter leur cotisation avant cette date entre les mains du trésorier ou du directeur d'école de leur commune.

Les sociétaires qui, à cette date n'auraient pas rempli cette obligation seront considérés comme démissionnaires.

Sisteron-Vélo.

Résultats des matches du 2. Notre première équipe fait match nul, par 2 à 2, contre le Sporting-Club, à Serres ; la deuxième équipe fait également match nul sur notre terrain, par 0 à 0, contre Saint Auban Sports et nos « Petits Bleus », troisième équipe, se font battre par 1 à 0, à Ribiers, par l'Union Sportive de Buech.

Dimanche prochain déplacement à Manosque de la 1re équipe. Sur notre terrain match amical contre l'équipe de Ribiers.

Prochainement ouverture du Stand de tir de la citadelle.

Tous les jeudis soir réunion de tous les équipiers. Présence indispensable.

Foire.

Lundi 10 novembre grande foire à Sisteron.

A vendre : vin rouge de propriétaire. S'adresser à M. **Maldonnat Louis**, à la Coste, Sisteron.

Ligue Française des Droits de l'Homme et du Citoyen

— Séance du 6 novembre —

Eloge Funèbre. — Le président prononce l'éloge funèbre du regretté Frédéric Besaudun, membre de la Section Sisteronnaise, décédé au mois d'août dernier. La section adresse à sa veuve si cruellement éprouvée, l'expression de ses condoléances attristées.

Félicitations. — L'Assemblée adresse ses chaleureuses félicitations au grand citoyen Ferdinand Buisson Président Général, pour la haute et juste récompense dont il vient d'être décoré par le Gouvernement démocratique, l'élevant à la dignité de Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Menées royalistes. Protestations. — Proteste avec énergie contre les menées royalistes, notamment celles manifestées à l'issue du discours du Ministre de l'Instruction Publique, dénonçant les agissements des jésuites.

Procès Caillaux. — Reprenant un vœu émis en date du 29 mai dernier la Section invite le Comité central à faire toutes démarches utiles et ce, dans le moindre délai, auprès du Ministre compétent, pour la très prompte révision du procès Caillaux et invite les Sections de la région à formuler des vœux en ce sens.

Vœu politique. — La section émet le vœu que tous les groupements républicains et socialistes s'emploient à faire pression sur le Gouvernement pour que la politique du 11 Mai soit nettement et énergiquement poursuivie dans tous les domaines et, en particulier, dans l'enseignement laïque.

Vote des Femmes. — La section émet le vœu que le droit de vote soit accordé, sans délai, aux femmes formant un foyer.

© VILLE DE SISTERON

Au Tribunal.

M Tesnodié, juge à Briey, est nommé sur sa demande juge près le Tribunal de Sisteron.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Casino-Cinéma.

Voici le programme de la soirée de ce soir et de la matinée de demain dimanche à 3 heures :

Roi de Paris, 3me *époque* ; Calvaire d'enfant, *Drame* ; Jack et le bilboquet, *Comique* ; A travers la danse, *Documentaire*.

Distinction.

Les nombreux amis que comptait dans notre ville M. Sauvaire, ancien sous-préfet de Sisteron apprendront avec plaisir qu'il vient d'être l'objet d'une promotion dans l'ordre de l'Instruction publique.

Voici, à cet effet, ce que nous lisons dans le *Petit Ardennais*, du 22 Octobre 1924.

« Dans la promotion violette, nous sommes heureux de relever parmi les officiers de l'Instruction publique le nom de M. Sauvaire Albert-Marie, conseiller de Préfecture à Mézières.

« M. Sauvaire, doit la distinction dont il vient d'être l'objet à des services rendus aux œuvres scolaires.

« Le nouvel officier de l'Instruction publique, né à Pertuis (Vaucluse), le 14 octobre 1882 est ancien sous-préfet de Barcelonnette, de Sisteron, d'Issingeaux ; ancien conseiller général des Basses-Alpes, ancien Maire de Manosque.

« Délégué cantonal, membre des bureaux d'administration des collèges de Manosque, Barcelonnette, Sisteron, il servit activement et sous des formes diverses, l'enseignement laïque.

« Pendant la guerre, il organisa dans sa région l'œuvre d'aide française à la Serbie ; le gouvernement serbe lui en sut gré et lui décerna la rosette d'officier de l'ordre de St-Sava.

« M. Sauvaire avait été fait officier d'Académie, le 1er août 1913. Nous lui exprimons ici nos cordiales félicitations. »

Aux félicitations déjà reçues *Sisteron-Journal* tient à adresser les siennes au nouveau promu.

ETAT-CIVIL

du 1er au 8 novembre

NAISSANCES

Jean Joseph Gaston Brun, cours du collège.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Gabriel Louis Victor Estublier, cultivateur et Hélène Marguerite Riogerge, s. p. domiciliés à Sisteron ; Francois Albert Gautheron, chef de gare à la Barque Fuveau (B.-du-Rhône) et Félicienne Delphine Blanc, s. p., domiciliée à Sisteron ; Jean-Aimé Maurel, maçon, domicilié à Sisteron et Germaine Marie Figuière, couturière, domiciliée à Châteauneuf-Val-St-Donnat ; Luc Louis Pellegrin, agriculteur, domicilié à Montjustin et Louise Marie Rose Couton, s. p., domiciliée à Sisteron.

Décès

Jean-Baptiste Brun, 76 ans, à l'hôpital ; Charles-Henri Julien Tourres, 52 ans, à l'hôpital.

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du coté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65463

BONS du TRESOR

à 10 ans — *Intérêt* 5 o/o *net*

Prix d'émission : 500 fr.

Remboursement à 750 fr.

A RAISON DE

20.000	Bons la 6me	année	
30.000	—	7me.	—
40.000	—	8me.	—
50.000	—	9me.	—

et le solde la 10me. année

pour chaque tranche de un million de Titres

On souscrit sans frais à la

SOCIETE GENERALE

à DIGNE, 15. boulevard Gassendi, (à côté de la Poste),

à SISTERON, 9, rue Droite, les samedis et jour de foire.

SERVICE DE TABLE : 16 francs.

J'envoie 6 nappes, 48 serviettes et 6 couteaux garantis acier, le tout contre remboursement de 16 francs. Ecrire Trilliat, 5 Rue de la Palud, Marseille.

PLUS DE HERNIES !..

HERNIEUX, la fin de vos souffrances et des dangers perpétuels qui vous menacent vous est assurée désormais de la façon la plus infaillible par les nouveaux Appareils brevetés de **A. CLAVERIE** de Paris, la dernière révélation de l'art herniaire.

Votre salut est là : n'hésitez pas et ne remettez pas à plus tard.

Le Spécialiste éminent et honnête des Etablissements **CLAVERIE** vous attend, de 9 h. à 4 h., dans les villes suivantes :

DIGNE, Samedi 8 novembre Hôtel Rémusat
LES MÉES, Dimanche 9, Hôtel Barras.
SISTERON, Lundi 10, Hôtel des Acacias.

CEINTURES PERFECTIONNÉES

contre les Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc., les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agréables* à porter.

MODÈLES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS

des Etablissements **A. CLAVERIE**
234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.

ESSAYEZ et COMPAREZ le Pain, les Flûtes

' SUPREME '

au Gluten

BERTRAND, Lyon

Dépôt exclusif pour Sisteron :

Confiserie BROUCHON

PLUS de TACHES d'encre
PLUS de SURCHARGES
PLUS de RATURES

en employant

LE CORECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux

Le CORECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de 1000 fr. par cotisation de 5 francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Ba.-Apes).*

AGENCE des ALPES

A VENDRE

Belle villa, 8 pièces et jardin clos. Prix 45.000

Autre villa à Sisteron, 5 pièces, jardin clos. Prix 45.000

Autre villa à Sisteron, 4 pièces avec jardin clos. Prix 30.000

Autre villa à Sisteron, 4 pièces Prix 30.000

Fonds de patisserie, boulangerie bien achalandée, long bail, dans jolie petite ville.

Fonds de modiste dans belle ville, long bail et logement.

A LOUER

Divers immeubles en ville

Une superbe chambre meublée.

S'adresser à M.

CLEMENT

agent général d'assurances

rue Droite, **Sisteron** (B-A)

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale*. Exonérés de l'Impôt Général sur le Revenu et de tous autres impôts.

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	98 75	99 »	97 75	95 »
500 »	493 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	987 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,875 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires etc.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

CABINET DENTAIRE DE SISTERON

12, Rue de Provence — Téléphone 46

Ancien Cabinet Casagrande

H SAUMUR, SUCCESSEUR

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Paris

POSE DE DENTS SANS DOULEUR

Avis important : Le Cabinet Dentaire est ouvert tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h. 30 exceptés les mercredi, jeudi et dimanche.

A vendre à Saint-Geniez

Grande Bastide

s'adresser à M. Laugier, campagne des Fillières, par Volonne (Basses-Alpes).

A louer pour le 24 août 1925

DOMAINE RURAL

à 2 kilomètres de Sisteron. S'adresser à M. Flavien TURCAN, ancien quincailler.

PHOTOGRAPHIE AGRANDISSEMENTS

M. REYBAUD, photographe à Digne, opère à SISTERON (librairie Clergue) tous les jours de foire.

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE

YEUX ARTIFICIELS

NOUVELLES PROTHÈSES MOBILES

L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

L'ŒIL et **L'OREILLE** sont les organes qui nous mettent le plus directement en relations avec le monde extérieur c'est eux qui nous donnent les perceptions les plus précieuses ; la faculté de **Voir** et **d'Entendre** aussi, une diminution de sensibilité de l'une des ces facultés devient-elle pour nous, une source des plus **Graves Dangers.**

NOUVELLES Combinaisons optiques grossissant 1/8, pour **Amblyope, cataractes,** opérées ou au début, **strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT).**

Nous invitons très instamment à profiter du passage de ce grand spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision et audition.

BRONCHITES

Crises d'Asthme et **d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas** aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX,** *Mr Octave DELAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret),* atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Améliorée en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. *Mr FABRE ARTHEMON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn),* guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). *Mme CULNAERT-DELBAREZ,* couturière à *Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais),* souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les **Pastilles Dupeyroux,** puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). *Mme Solange SOURDIN, à Loriges (Allier),* prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). *Mme Hte BLANCHET, rue Campa et, à Avignon (Vaucluse),* souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). *Mr Fauton MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Ruffec (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32716).

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mlle REBATTU, vendeuse et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

Lincoln *Ford* **Fordson**

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

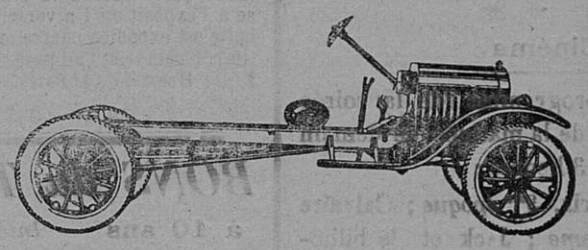

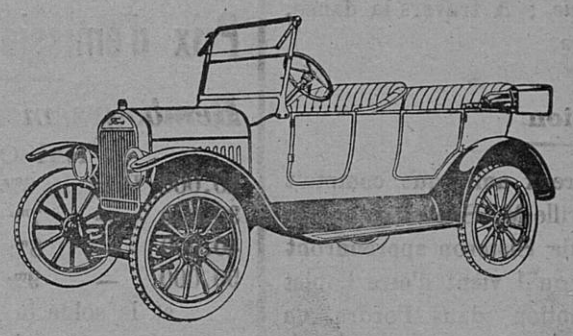

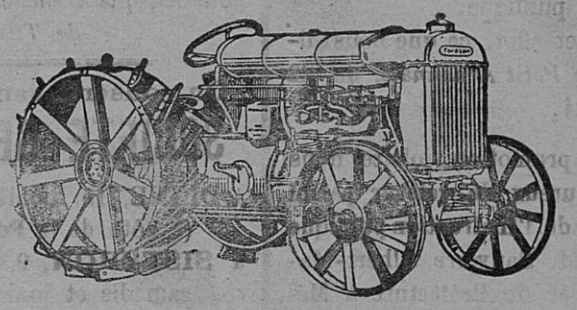

AUTOMOBILISTES !

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon où la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 -- La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

En vente à la pharmacie BŒUF, Sisteron

LA PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

Abonnements à EXCELSIOR	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
pour les départements...	18 fr	34 fr	65 fr

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs 16 pages ..... 25 cent.

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Régions occupées.	6.50	12 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Etranger	13 frs	25 frs

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 178

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON